



**MAIRIE
DE
TRÉGUNC**

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – VOISIN Valérie - RIVIERE Marie-Pierre – DEROVOUT Dominique - LE GAC Muriel – DION Michel - FLOCH ROUDAUT Rachel - LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine - NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie – LE MAREC Vincent – JOLLIVET Patricia - BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita – DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane – SALAUN Fanny – CANTIE René - SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.

formant la majorité des membres en exercice.

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Michel TANGUY à Michel DION
- Jean-Paul NIVEZ à Luc LAURENT
- Brigitte BANDZWOLEK à Marthe LE GUILLOU

Date de convocation : 16 septembre 2014

Sonia DOUX BETHUIS est nommée secrétaire de séance.

**RAPPORT DU
SYNDICAT MIXTE
POUR LA CONSTRUCTION
D'UN CENTRE D'INCENDIE
ET DE SECOURS
ANNEE 2013**

Nombre de Conseillers
En exercice :..... 29
Nombre de présents :.....26
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

Madame LE GAC, Adjointe au Maire, expose que le syndicat mixte pour la construction et le financement d'un centre d'incendie et de secours à Concarneau regroupe les communes de Concarneau et Trégunc ainsi que la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais. Ce syndicat a pour objet la construction et le financement d'un ensemble immobilier affecté au Centre de Secours et d'Incendie de Concarneau.

Madame LE GAC présente le rapport.

Le Syndicat Mixte n'ayant pas réalisé d'opération sur l'année 2013, le compte administratif ne présente aucun résultat.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 24 septembre 2014

LE MAIRE

Olivier BELLEC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20140929-DE1423096-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2014